

16 \$
08/04/2026



DECISION MUNICIPALE N° 012 /DM/C-MGA/SG/2026
PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA,
Commandeur de l'Ordre National de la Valeur

Vu la constitution;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2019 Portant Code général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le décret n°60/341 du 31 décembre 1960 portant création de la Commune Rurale de Meiganga;

Vu le décret n°77/203 du 19 juin 1977 déterminant Communes et leur ressort territorial, modifié et complété par le décret N°93/322 du 25 novembre 1993;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

Vu le décret n°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur RIBOUEM A MOUNGAM LOUIS FLORENT, Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du département du Mbéré;

Vu l'arrêté n°000100/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur ABOUBAKAR KOMBO aux fonctions de Maire de la Commune de Meiganga et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020.

Vu le budget de la commune de Meiganga pour l'exercice 2026 ;

Vu la proposition d'attribution introduite par le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés ;

Considérant les nécessités de service.

- DECIDE -

Article 1^{er}. - Consultation N°006/C/C-MGA/CIPM/2026 du 18 février 2026 pour les travaux de réhabilitation de la route communale NGANHI-MBOULA, dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP Exercice 2026/Commune de Meiganga est attribué au soumissionnaire suivant le tableau ci-dessous :

| ATTRIBUTAIRE | MONTANT TTC | DELAIS |
|---|-----------------|------------------|
| ETS FAUSTIN ET FILS B.P: //, Edéa Tél. 698 73 21 47 | 55.000 000 FCFA | Quatre (04) mois |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS:

- PREFET/MBERE
- ARMP/AD/NGDERE
- DDMAP/MBERE
- CIPM/C-MGA
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES. -

Meiganga, le **06 MARS 2026**
Le Maire,
Kombo Abou Bakar
Commandeur de l'Ordre de la Valeur

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DU MBERE

COMMUNE DE MEIGANGA

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

ADAMAWA REGION

MBERE DIVISION

MEIGANGA COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA COMMUNIQUE,

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire du Marché pour les travaux de réhabilitation de la route communale NGANHI-MBOULA, dans la commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, financement BIP Exercice 2026/Commune de Meiganga.

| ATTRIBUTAIRE | MONTANT TTC | DELAIS |
|---|-----------------|------------------|
| ETS FAUSTIN ET FILS B.P: //, Edéa Tél. 698 73 21 47 | 55.000 000 FCFA | Quatre (04) mois |

L'entreprise adjudicatrice est invitée à prendre attache avec le Secrétaire Général de la Commune de Meiganga pour la suite de la procédure.

Meiganga, le 06 MARS 2026

Le Maire,

AMPLIATIONS:

- ARMP/AD/NGDERE
- PREFET/MBERE
- DDMAP/MBERE
- CIPMIC-MGA
- AFFICHAGE
- INTERESSE
- CHRONO/ARCHIVES. -



Kombo Aboubakar
Commandeur de l'Ordre de la Valeur